



LE TRAIT D'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADEMIQUES - SECTION DE LA REUNION



SPÉCIAL REMISE DES DÉCORATIONS 2016



DISCOURS DE MADAME LA PRÉSIDENTE

VIVRE ENSEMBLE .



C'est un grand honneur pour nous, Monsieur le Proviseur, et un immense plaisir d'être accueillis dans ce Lycée Leconte de Lisle, qui rappelle à tous que l'une des plus belles pages de la littérature française est d'abord réunionnaise. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, d'avoir accepté de partager ce moment solennel, auquel notre association tient tant, avec les personnes qui font partie des 2 promotions 2016, celle du 1^{er} Janvier et celle du 14 juillet, et qui vont, dans quelques instants, être nommées et promues dans l'ordre des

Palmes Académiques.

Ces Palmes honorent les mérites des personnels relevant du ministère de l'Education Nationale, mais elles distinguent aussi ceux qui, sans en faire partie, lui ont rendu des services importants.

Si toutes ces personnes, réunies là ce soir, ont tant mérité de l'institution, c'est que pendant des années, elles ont fait grandir des élèves, formé des professeurs, dirigé leur école, leur collège, leur lycée avec passion, fait de leur service ou de leur espace professionnel un lieu d'apprentissage des savoirs mais, par-dessus tout, un lieu d'apprentissage de la vie, avec ses espérances, mais aussi ses règles, ses codes, ses valeurs, les valeurs de l'école: tolérance, aide aux autres, bienveillance, fraternité dans son acception républicaine, c'est qu'elles ont contribué à faire de notre école le creuset de notre vivre-ensemble.

SOMMAIRE

- P1 - Discours de Mme la Présidente
- P2 - Discours de M. le Recteur .
- P4 - Compte-rendu de la cérémonie
- P5 - Remerciements à M. Marc Gérard
- Extraits de la « Causerie » de
M.Jean-Paul Benteux
- P6 - Promotion Réunion 2016
- P7 & 8 - Les Récipiendaires ,
Chevaliers et Officiers .

Et la langue française est la composante essentielle de ce creuset, elle en est le ciment actif ; non exclusive, elle est ouverte aux autres langues, aux autres cultures. Elle est le levier magistral de cette faculté que nous donnons à nos jeunes, plus tard, de partager harmonieusement leur vie avec des gens qu'ils n'auront pas toujours choisis, mais avec lesquels ils auront à cœur de construire la société de demain.

Promouvoir la langue et la culture de notre pays, c'est l'objet même des statuts de notre association, le cœur de la mission de l'AMOPA, que nous déclinons en actions éducatives. Les Prix d'Expression écrite de la langue française, Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle, le Prix de la Jeune Poésie sont les fleurons traditionnels de notre action et, cette année, nous avons réalisé un projet auquel nous tenions beaucoup :

.../...

.../... contribuer à familiariser les élèves avec les grandes figures de la Littérature Réunionnaise d'Expression française. Nous organisons, en partenariat avec le Rectorat et sur le thème de la mise en valeur des paysages de La Réunion par des poètes et des romanciers réunionnais d'expression française, le concours: « PAYSAGES REUNIONNAIS », souhaitant ainsi contribuer à mettre la langue française au service de la promotion et de la réussite de tous nos jeunes.

J'ai la profonde conviction que ce sont nos établissements qui sont les bastions du vivre-ensemble qui recueille tant d'éloges de la part de nos visiteurs extérieurs ? et chacun de nos récipiendaires, selon son activité professionnelle, a contribué à la construction de ce savoir-vivre ensemble ; la diversité-même de leurs statuts en est la parfaite expression.

Affirmons-le à nouveau, comme nous l'avions dit l'an passé lors notre cérémonie de remise des décorations, juste après les attentats de novembre : cultiver la fraternité au sein de nos établissements, c'est mettre en place le meilleur rempart contre

tous les extrémismes que nous devons, hélas, garder en mémoire.

Puis-je vous dire en conclusion quelque chose qui n'a aucun lien avec le sujet qui nous rassemble : avant-hier, j'ai eu le privilège d'assister ici, au Lycée Le conte de Lisle, à l'inauguration d'une stèle en mémoire des 97 Lycéens morts pendant la Grande Guerre. J'ai été très émue devant la part prise par les lycéens d'aujourd'hui à cette célébration, ils en ont été les acteurs essentiels. Unis dans la musique et la danse, unis dans l'expression des symboles, dans celle du souvenir.

Quand le vivre-ensemble donne des ailes au Devoir de Mémoire, alors oui, peut-être les éloges de nos visiteurs extérieurs sont-ils justifiés ?

Christiane ANDRÉ



DISCOURS DE M. LE RECTEUR

Monsieur le préfet,
Madame la présidente de l'AMOPA
Mesdames et Messieurs les inspecteurs, personnels de direction, directeurs d'école et enseignants,
Mesdames et messieurs les personnels administratifs et de service

Mesdames et Messieurs en vos noms, titres et qualités
Chers collègues,

C'est ce soir un réel plaisir et une grande fierté pour moi d'être parmi vous pour remettre, en présence de vos amis et de vos proches, les insignes des palmes académiques à 40 collègues de notre académie, 35 chevaliers et 5 officiers, femmes et hommes de terrain, de mérite et de talents, distingués par Mme la Ministre.

Permettez-moi auparavant de rappeler ce que représente cette cérémonie. L'ordre des Palmes académiques, créé par Napoléon, a été voulu pour récompenser des mérites civils, on pourrait même dire civiques. Le général de Gaulle a souhaité que cette décoration soit spécifique pour illustrer les fonctionnaires de l'éducation nationale particulièrement investis ; il a choisi cette distinction pour reconnaître aussi les mérites de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'éducation, qui contribuent à son amélioration par leurs recherches ou par leur militantisme au sein d'une association partenaire de l'école. Notre cérémonie célèbre ce soir les promus de janvier et juillet 2016. Il s'agit de nominations et de promotions prises par décret du premier ministre, sur proposition du ministre de l'éducation, qui lui-même les effectue sur proposition du recteur d'académie et du préfet.

Publiées au journal officiel, ces promotions disent avec éclat les compétences, l'investissement désintéressé et l'engagement professionnel dont les récipiendaires font preuve. Vous remettre ces décorations, c'est témoigner publiquement de vos mérites lesquels s'appuient sur des qualités professionnelles et humaines.

La notion de mérite caractérise les palmes académiques car des personnels de toutes les catégories professionnelles sont récompensés sans distinction de la fonction, du grade et du sexe : la volonté politique de la ministre de l'éducation nationale veille à honorer de manière juste et paritaire les hommes et les femmes qui rendent des services reconnus et signalés là où ils exercent.

Que vous soyez agent ou cadre administratif, enseignant du 1er ou du 2d degré, chef de travaux, conseiller principal d'éducation, infirmier, personnel de direction, conseiller technique ou enseignant, vous mettez au service des élèves et des jeunes, des qualités faites de dévouement et d'une déontologie professionnelle remarquables. La décoration qui vous honore ce soir met en exergue l'honnêteté, l'intégrité et la probité que vous mettez dans votre façon d'exercer ; elle vient vous encourager à amplifier l'action qui est la vôtre au quotidien.

Je vous ai dit que nous comptons 40 distinctions pour l'année 2016 avec un équilibre entre les femmes et les hommes. Cette parité est nécessaire et nous devons veiller à ce que cette volonté politique d'égalité entre les femmes et les hommes soit effective et devienne naturelle. Femmes et hommes sont reconnus pour leur énergie, la passion du travail bien fait qui les anime, le talent à faire le métier qui est le leur pour le service public d'éducation. A travers leur action au quotidien, ils disent leur volonté de rendre ce service public encore plus performant et apprécié de tous.

.../...

.../...

Cette distinction souligne en effet votre attachement au service public d'éducation ; vous savez montrer autant que nécessaire disponibilité, dévouement et loyauté envers l'institution. Dans vos relations aux usagers et autres membres de la communauté éducative et pédagogique, au gré des réformes voulues par les textes règlementaires, ceux de la refondation de l'école, ceux de la refondation de l'éducation prioritaire, vous avez su vous adapter pour accompagner ces changements avec loyauté et assurer la pérennité des valeurs avec discernement et responsabilité. Vous incarnez ces valeurs avec discrétion et modestie.

Les distinctions qui vous seront remises sous les regards ravis et fiers de vos parents et amis vous disent la reconnaissance de l'institution : reconnaissance de vos chefs de service, reconnaissance de vos chefs d'établissements, reconnaissance de vos inspecteurs, reconnaissance du recteur, représentant du ministre de l'éducation nationale au sein de l'académie. Ce moment solennel de remise de décorations est une tradition à laquelle je tiens et que nous devons veiller à maintenir. Il s'agit de créer pour les récipiendaires un moment d'émotion, de plaisir et de fierté et de poursuivre ainsi une tradition républicaine de reconnaissance du mérite. Nous devons nous attacher à lui donner tout son lustre, à lui garder son caractère exceptionnel. Il s'agit bien à travers ces décorations de remercier chacun des personnels pour l'engagement remarquable mis au service de la réussite des élèves, au service de la réussite de chacun d'entre eux. Une ambition d'un service public de qualité les inspire, et les guide. Leur engagement est une question de coeur et le coeur oublie le temps pour les rendre disponibles et à l'écoute des autres.

Dans quelques jours, le 9 décembre prochain, nous célébrerons l'anniversaire de la loi de 1905 qui marque la séparation des Églises et de l'État . A une semaine de la célébration de la 3ème Journée nationale de la Laïcité, je place cette cérémonie intentionnellement sous la symbolique de ce bien précieux et collectif, essentiel à la vie de notre République. L'honneur du service public de l'éducation nationale est de partager une culture commune de la laïcité, socle d'une dynamique collective reposant sur le principe de liberté de conscience, qui permet la cohabitation de ceux qui ont des convictions religieuses différentes et également de ceux qui n'en ont pas.

A l'école, ce sont souvent les enseignants qui doivent répondre aux interrogations, mais aussi aux revendications et aux provocations qui peuvent se faire jour, d'ordre identitaire, culturel, voire religieux ou spirituel. Ils sont les passeurs d'une ouverture culturelle, d'une ouverture sur les autres, d'une éducation à la tolérance. À ce titre, au sein de chaque établissement, à travers le développement du regard critique et du débat argumenté, ce ne sont pas seulement des élèves que l'on forme, mais des citoyens. Cette mission de transmission exigeante des valeurs de laïcité, d'égalité, de liberté et de fraternité fait de notre école un creuset de la citoyenneté et un vecteur incontournable du bien-vivre ensemble.

La cohérence et l'efficacité du système reposent sur la capacité de personnels tels que vous à se mobiliser, quelle que soit la place où ils se trouvent dans la chaîne professionnelle, à comprendre les finalités, les enjeux, à assurer à tous les niveaux qui sont les leurs, les valeurs inhérentes à l'école de la république française. Vous êtes porteurs d'un savoir-faire dans la vie quotidienne des établissements, comme d'un savoir-être qui servent de repères pour les élèves et leurs familles.

Vous contribuez à offrir un système public non partisan, dans lequel le respect des personnes, les valeurs de dignité, d'équité, d'impartialité assurent en retour la confiance publique. Vous savez associer l'autorité du maître à la bienveillance, l'écoute et le respect. Pour cela soyez remerciés.

C'est un motif de satisfaction particulier pour un recteur et donc une joie singulière de pouvoir récompenser le travail de chacun ce soir par cette distinction hautement méritée. C'est un motif de satisfaction de mettre en avant des talents de l'Éducation nationale remarquables pour leur engagement, leur professionnalisme et leur grand sens des relations humaines. Il est de coutume de dire « qu'il n'est de richesse que d'hommes » et de femmes ; notre éducation nationale repose sur cette richesse.

C'est avec gratitude et un immense plaisir que je vais remettre leurs décorations aux récipiendaires.

Je vous remercie pour votre attention.

Vèllayoudom MARIMOUTOU

COMPTE-RENDU DE LA CEREMONIE DE REMISE DES PALMES ACADEMIQUES

La cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des Palmes Académiques aux nommés et promus dans l'Ordre par les décrets du 1er janvier et du 14 juillet 2016, a eu lieu le mercredi 30 novembre au Lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis devant près de 180 personnes. Présidée par Monsieur Vêllayodom Marimoutou, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités, elle s'est déroulée dans une atmosphère solennelle, qui ne masquait en rien l'émotion des récipiendaires.

Gilbert Hoarau, Secrétaire de la section A.M.O.P.A. de La Réunion, maître de cérémonie, donne d'abord la parole à par Monsieur Thierry BUSSY, Proviseur, qui souhaite à tous la bienvenue au Lycée Leconte de Lisle.

Madame Christiane André, Présidente remercie ensuite les autorités de leur présence : autour de Monsieur le Recteur, Monsieur François Le Goff, Inspecteur Général et Commissaire du Gouvernement, Monsieur Jean-François Salles, Inspecteur- d'Académie-DAASEN, Monsieur Francis Fonderflick, Secrétaire Général de l'Académie, Monsieur Yannick Lepoan, Délégué à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Monsieur Alain-Marcel Vauthier, Président de l'Académie de La Réunion. Christiane André adresse aussi ses chaleureuses félicitations aux récipiendaires et ses remerciements à leurs proches ainsi qu'à leurs amis. Elle salue enfin les membres du Bureau, dont le dévouement assure, chaque année, la réussite de cette soirée.

L'assemblée marque alors une minute de silence en hommage aux personnes récemment disparues, Robert Ardon et Norbert Hoarau, tous deux Commandeurs dans l'Ordre des Palmes Académiques, dont les épouses Bernadette et Marie-Françoise participent à la cérémonie d'aujourd'hui.

La cérémonie se poursuit par la traditionnelle « causerie de l'A.M.O.P.A », assurée brillamment par Jean-Paul Benteux, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional, nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, qui a pour titre : « Quelques réflexions sur les enjeux du développement durable et sur son éducation à La Réunion »

La « causerie » terminée, la Présidente rappelle le sens de cette cérémonie, qui verra distinguer cette année 26 Chevaliers et 2 Officiers dans l'Ordre des Palmes Académiques (certains récipiendaires, absents, ont craint les intempéries). Elle s'adresse plus particulièrement à ces récipiendaires et leur rappelle l'histoire des Palmes Académiques, leur création en 1808 par Napoléon 1^{er}, la naissance de l'Ordre en 1955, et surtout le sens de cette décoration, signe de reconnaissance publique de leurs mérites.

C'est à présent à Monsieur le Recteur Vêllayodom Marimoutou de prendre la parole.

Celui-ci félicite les nommés et promus de cette année 2016 et souligne leur part prise au « vivre ensemble ». Il met en exergue le professionnalisme des enseignants à La Réunion et leur dévouement, tout entier dédié au service de la réussite de tous les élèves.



Et voici l'heure de la remise de leurs insignes aux récipiendaires. Ils appartiennent aux personnels de l'administration des établissements, aux ATTE, aux personnels de l'enseignement général, de l'enseignement technique, de la formation continue, des services sociaux, des services de l'information et l'orientation, de la prospective et du pilotage, tous partageant un seul et même beau titre, celui d'éducateurs, car tous indispensables à l'école, à l'établissement, dans leur mission de formation et d'éducation.

Les décorations remises, la cérémonie se termine par un hommage de Christiane André à Monsieur Marc Gérard, qui fut pendant de très longues années Président de la section A.M.O.P.A de La Réunion. Invité, Monsieur Gérard n'a pu venir au Lycée Leconte de Lisle cet après-midi, mais le Vice-Président et la Présidente iront chez lui, lui remettre la Médaille d'Honneur l'A.M.O.P.A .

La Présidente tient ensuite à remercier Monsieur Thierry Bussy, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, d'avoir mis tout en œuvre pour que cette cérémonie soit un succès. Son épouse étant empêchée, la Présidente remet une orchidée à Monsieur Bussy, qui la reçoit avec les chaleureux remerciements du Bureau de l'A.M.O.P.A-Réunion.

Après une longue séance photos (merci à notre précieux adhérent-photographe de l'A.M.O.P.A, Jean Yves Morau !) à laquelle les autorités se prêtent très volontiers, la Présidente invite tous les participants au buffet du cocktail dînatoire. L'atmosphère chaleureuse et festive se poursuivra tard dans la soirée...

Cette cérémonie 2016 de remise des décorations de l'Ordre des Palmes Académiques aura été empreinte d'émotion et de solennité dans l'hommage rendu aux récipiendaires ; elle aura été rendue particulièrement chaleureuse par la présence souriante de Monsieur le Recteur Vêllayodom Marimoutou, que nous remercions pour son naturel et son humanité.

Christiane André

Remerciements à Marc Gérard,

ancien Président de la Section AMOPA de La Réunion

Joli moment de reconnaissance et d'amitié autour d'un ancien Président de la Section AMOPA de La Réunion le jeudi 15 décembre 2016. Christiane André et Patrick Hervé, ont remis à Monsieur Marc GERARD, la " Médaille d'Honneur de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques".

Monsieur Gérard était entouré de sa femme Gillette, de ses fils Charles-Henri et Christian, et d'une amie de la famille



L'émotion fut grande quand Christiane André dit à Monsieur GERARD :

« La Section de La Réunion de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques te remercie, Marc, de ton dévouement et du soin attentif que tu as pris de son devenir, en acceptant de la présider pendant de longues années. Pour ton engagement à nos côtés, pour le souvenir ineffaçable que tu as laissé à l'AMOPA, nous sommes heureux de te remettre la «Médaille d'Honneur de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques » et de te dire, avec notre amitié, notre infinie gratitude ».



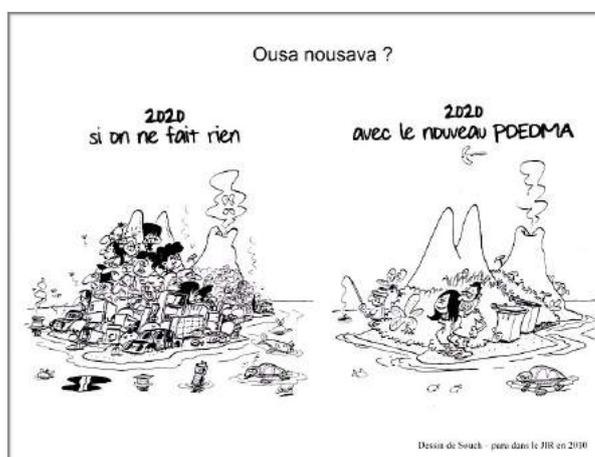
Cette manifestation familiale se termina par une savoureuse collation offerte par Gillette GERARD à tous les participants.

POUR UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE À LA RÉUNION : réflexion sur quelques enjeux , par M. BENTEUX, IPR-IA de Géographie, promu ce jour Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques .

Les impératifs de l'impression ne nous permettent que de reproduire ici de brefs extraits de la « Causerie de M.BENTEUX ». Retrouvez-la dans son intégralité sur notre site sur la page : <https://www.amopareunion.com/p3-developpement-soutenable>

Le Développement durable – ou plutôt « soutenable » - est un mode de développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Pour accomplir cette exemplaire transmission inter générationnelle, un développement « soutenable » se doit d'être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable (les fameux piliers du DD). Comment se déclinent ces enjeux globaux à La Réunion ? Quelle contribution notre Ecole peut-elle apporter ? (...)

Un bon dessin valant mieux qu'un long discours, surtout quand le temps est limité, j'ai souhaité appuyer les réflexions éparses qui vont suivre sur une caricature de SOUCH, parue dans le JIR en 2010.(...)

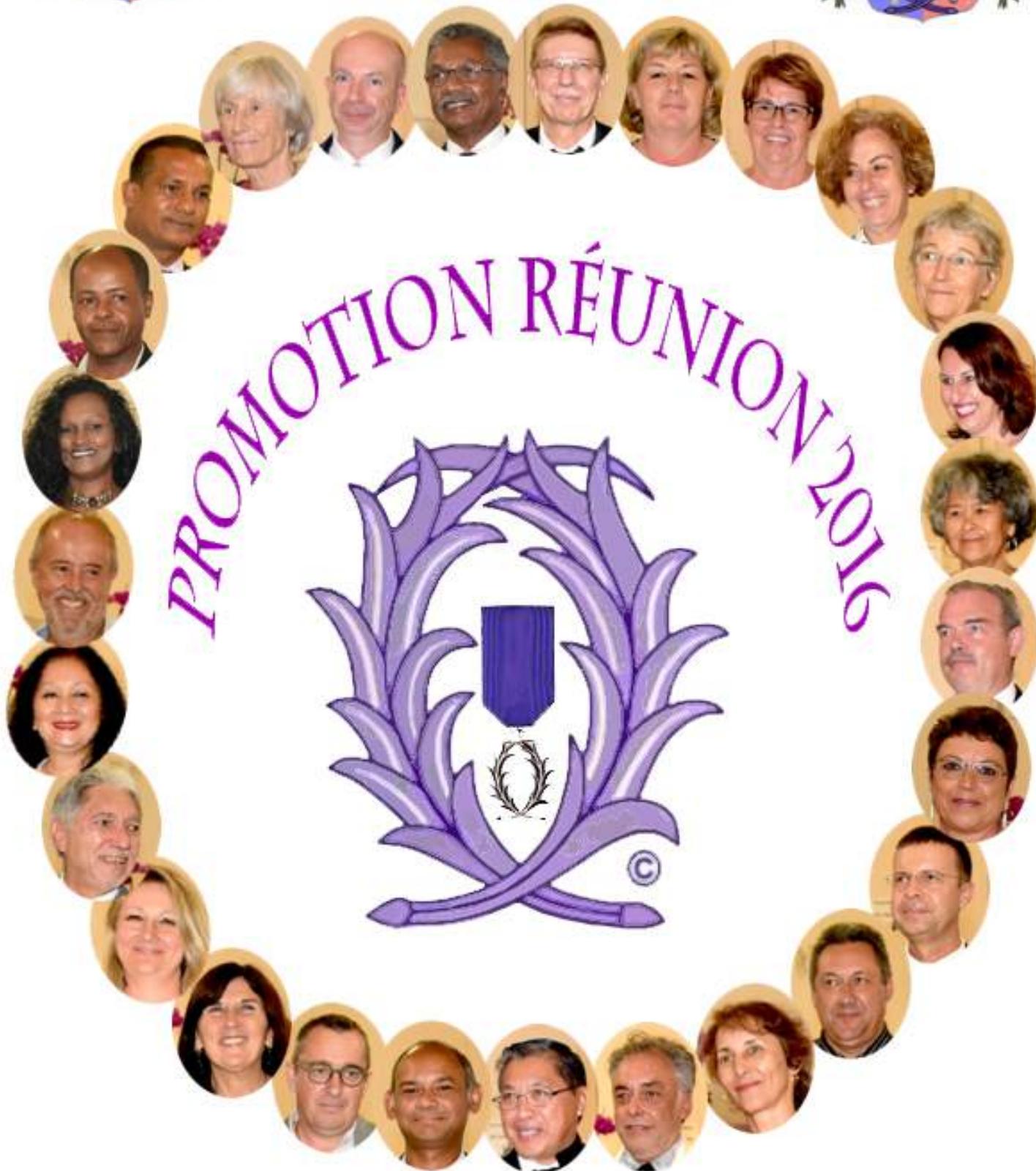


Avec une production estimée en 2010 à 600 kg de déchets par an et par habitant et 2 centres d'enfouissement techniques arrivant à saturation, la question de la gestion de ces ordures et celle de la protection de l'environnement interpellent.....

Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA), apparaît ici comme la panacée. A l'horizon 2020, La Réunion respire, elle est débarrassée de ses déchets et même de ses habitants ! Au-delà de l'outrance de cette vision eugéniste, force est de constater qu'à trois ans de l'échéance du plan, la réalité est plus nuancée. Ce sont la réserve marine et le parc national qui ont surtout oeuvré, depuis dix ans, à préserver un patrimoine naturel exceptionnel, reconnu comme un des 34 « hot spots » de la biodiversité mondiale. La sauvegarde de paysages remarquables a permis à nos « cirques, pitons et remparts » d'être inscrits en 2010 au patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui constitue un argument touristique incontestable . (...)

Au delà de ces faits, cette caricature témoigne surtout que des solutions d'aménagement, même imparfaites, existent, et qu'elles sont l'affaire de tous.(...) C'est cette dimension d'engagement, réfutant tout fatalisme et vision catastrophiste, qui est au cœur de l'éducation au développement durable. Elle constitue un élément important du parcours civique qui se construit du cours préparatoire à la Terminale. Avec 40 % des écoles et 4/5° des collèges et lycées qui sont entrés dans une démarche de développement durable (E3D), notre académie montre sa forte implication pour sensibiliser les élèves, futurs citoyens, à penser un modèle de développement plus soutenable (...)

De fait, sans nier les difficultés sociales et économiques que connaît La Réunion, force est de constater que la caricature de SOUCH montre d'abord les travers d'une société dite développée. A l'échelle de la zone, nous sommes un îlot de prospérité dans un océan de pauvreté et nous avons un rôle à jouer dans le développement de nos voisins....



**Les récipiendaires qui souhaiteraient se procurer toutes les photos les concernant (en bonne définition - prises par notre photographe-adhérent Jean-Yves Morau) peuvent en faire la demande sur notre site : <http://www.amopareunion.com/d2a-promotion-2016> (bas de page) .
Il leur sera envoyé un lien permettant de les télécharger**

ONT ÉTÉ NOMMÉS AU GRADE DE CHEVALIER



M. BENTEUX Jean-Paul, IA-IPR
Histoire-Géographie - Ac. de la Réunion



Mme BOLA Véronique
Principal Col. Edmond Alibius - Le Port



Mme BOURDIN Marie-Noëlle
Professeur certifié de SVT à la retraite



Mme BRIGY-LAGUEYTE Isabelle
Conseillère Pédagogique - St-Paul 2



Mme CECCALDI Geneviève
Prof. Educ. Culturelle - LEGTA-St Paul



Mme COSTE Marjorie - Prof. Certifié
Conseillère DAREIC - Rectorat



Mme DALLEAU Myrna IA-IPR - H. Cl.
Médiatrice Académique



M. DEIBER Claude - Prof. Hors-Classe
LP Roches Maignes - St Louis



Mme DEURVEILHER Véronique
ADJAENES - Col. La Montagne-St Denis



M. FONTAINE Alain - Attaché
Pal. d'Administration - L. La Possession



M. GESLIN Pascal
IEN 1° Degré - Circons. Petite-Île



Mme GRONDIN Sylvaine
SAENES - Col. B. St Vincent- St Philippe



M. GRUCHET Pierre - P. Hors Classe
Col. Ad. de Villiers - St Pierre



M. HEO HSIEN KAI Christian - IEN
Second Degré - Ac. de la REUNION



M. HOUSSEN Haroune - Prof. Agrégé
Col. du 12°Km - Tampon



M. MICHAUD Christophe - Attach. Adm.
Col. Pointe des Chateaux - St Leu



Mme MONTANDON Danièle
P. des Éc. - H. Lapiere- La Possession



Mme. MUEHLKE Katharina
IA-IPR d'Allemand - Ac. de la REUNION



M. NATIVEL Philippe
Cadre dirigeant de l' AFPAR



Mme N'GUYEN Caroline
Prof. Cert H.C.- Lycée LLL - St Denis



M. PUCHEU Jean Robert
Prof LP H.C.- LP V. Schoelcher- St Louis



Mme RINGASSAMY Edwige
ADJAENES- Inspect. Prim.- Ste Marie



M. TIPARY Gérard - Agent d'Entretien
Lycée des Métiers Vue Belle - La Saline



Mme TOLEDE Marlène
Enseignant-Chercheur - Retraitée



M. TOUNIA Alain - Agent Chef
Collège H. Foucaue - Ste Suzanne



M. VANDERBEKEN Jérôme
Principal Col. A. de Villiers - St Pierre



M. VICTORIA René Paul
Directeur d'École à la retraite

ONT ÉTÉ NOMMÉS AU GRADE D'OFFICIER



M. GOVIN Gilbert
Directeur de l'École des Badamiers Ste Clotilde-St Denis



M. VIDOT Jean Eddy
Agent-Chef - Lyc. des Métiers - Bel Air- Ste Suzanne

